VERVIERS – COMMERCE

Le Bouquinophage sur le départ

Le propriétaire n'en peut plus du centre-ville de Verviers

C'est un nouveau coup dur que s'apprêtent à subir le commerce verviétois et le centre-ville. La librairie « Le Bouquinophage » pourrait bientôt quitter Verviers. C'est en tout cas le souhait d'Eddy Generet, le propriétaire pour qui « Verviers se meurt ».

Une enseigne qui devrait disparaître du centre de Verviers. © J.D.

« C'est incroyable comme Verviers a changé. 20 ans que je suis indépendant dans cette belle ville qui devient vraiment une ville morte, sale, mal fréquentée et même dangereuse. »

Ce sont par ces mots qu'Eddy Generet, le propriétaire du Bouquinophage, librairie située au 160 en Crapaurue, a démarré son post Facebook en mode coup de gueule et qu'il termine en annonçant son envie de quitter la ville.

« C'est une idée que j'ai en tête depuis cinq ans », nous explique-t-il. « J'ai eu des opportunités mais, avec la nouvelle surface commerciale, je suis resté. »

Lundi, un événement l'a finalement décidé à partir. « J'ai eu un problème lundi au magasin avec un client. C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Pour moi, c'est fini. Je suis en fin de bail et je cherche concrètement à m'en aller. »

« C'EST DEVENU LA ZONE »

Pour le commerçant, son départ est inéluctable. « Rien ne pourra me faire changer d'avis », affirme-t-il. « Les travaux dans le centre-ville ? Ils vont achever les commerces. Je reconnais qu'ils sont nécessaires mais il faut le faire correctement. On est en train de revivre ici ce que la rue Spintay et la rue de Heusy ont vécu. Le problème, c'est la propreté. Verviers a changé, c'est devenu la zone. »

C'est désormais à Visé, en Basse-Meuse, qu'Eddy Generet voudrait installer sa librairie. « J'ai une ou deux pistes. À 50 ans il me reste une quinzaine d'années à travailler. J'ai envie de me sentir bien donc c'est le moment ou jamais pour partir. Je n'ai pas l'habitude de baisser les bras mais là, j'abandonne. »

« On essaye vraiment d'aider nos commerçants »

Maxime Degey

Eddy Generet n'hésite pas à fustiger la politique verviétoise en matière de soutien au commerce local. « Attention, je ne dis pas que c'est la faute de l'échevin actuel. Je pense que le problème est plus profond et que la gestion n'est pas bonne depuis 30-40 ans. Ça fait 20 ans que je suis là et je ne peux que constater une lente dégradation de notre environnement. Les gens ne veulent plus venir à Verviers. »

L'ÉCHEVIN SURPRIS

Du côté de la Ville, on s'étonne de la réaction du commerçant. « Je l'avais rencontré en juin pour présenter le projet de plateforme numérique de fidélisation des clients et il était enthousiaste à l'idée de collaborer », réagit Maxime Degey, l'échevin du Commerce. « On se rend bien compte que ce n'est pas facile pour les commerçants à Verviers, surtout en Crapaurue. Je comprends que quand les difficultés s'accumulent il y ait un sentiment de ras-le-bol. »

Le libéral va désormais prendre contact avec lui pour « essayer de voir si c'est une décision prise sur un coup de tête ou quelque chose de plus profond ».

Et d'ajouter : « On essaye vraiment d'aider nos commerçants. Nous allons ainsi verser des indemnités à certains commerces suite aux travaux et une prime créashop vient encore d'être attribuée. »

JULIEN DENOËL

VERVIERS – COMMERCE

4 commerces soutenus par la Ville de Verviers cette année

L'Evasion Gourmande va profiter de deux primes. © FB E.G.

Depuis près de deux ans maintenant, la Ville de Verviers a décidé de soutenir les acteurs économiques qui décident de s'installer dans le centre-ville. Ainsi, via le système Créashop, elle délivre une prime allant jusqu'à 6.000 € afin de rembourser une partie des travaux. Depuis le début de l'année, plusieurs commerces ont à nouveau sollicité cette prime. C'est d'abord le cas du magasin de vêtements Fashion 233, installé dans le piétonnier à Verviers. Puis, plus récemment, la brasserie L'Evasion Gourmande, qui a élu domicile sur la place des Carmes ainsi que le Classic Bar, qui remplace le Comptoir du Collège dans la rue éponyme, ont vu leur dossier être accepté. Et un quatrième, Tea Factory, qui proposera dès le mois de septembre une vaste gamme de thés, vient d'obtenir un avis positif de la part de la Ville.

« On est donc à quatre depuis le début de l'année. Sachant qu'il y en a eu six l'an dernier, c'est une bonne nouvelle. On va sur la même base », assure Maxime Degey, l'échevin du Commerce verviétois. D'autant plus qu'un cinquième pourrait obtenir le précieux sésame rapidement. La commission en place doit en effet examiner le projet dans l'ancien café des Pays-Bas, que Georges Goffart compte ouvrir prochainement. À noter qu'il est en principe en dehors de la zone qui peut profiter de la prime. « Mais c'est le jury qui est souverain », assure l'échevin.

7.500 € SUITE AUX TRAVAUX

Par ailleurs, le collège de Verviers réuni ce mardi a décidé de soutenir les commerces qui souffrent des travaux rue du Tribunal. « Ce chantier s'éternise et on a décidé d'activer la prime pour les commerçants victimes des travaux, expose Maxime Degey. C'est certainement la dernière fois que la Ville s'en chargera puisqu'à partir de septembre, ça passera sous le régime wallon, qui sera bien plus généreux d'ailleurs ». Concrètement, dans ce cas-ci, les commerces de la rue du Tribunal et du dessus de la rue Crapaurue (les commerçants situés entre le carrefour de la rue du Tribunal et de la rue de Heusy) pourront bénéficier d'une prime. 1.500 € pour L'Evasion Gourmande qui est directement touchée par la situation et de 750 € pour Straet ou Raskin par exemple, indirectement touchés par les travaux. « En tout, on libère la somme de 7.500 € », explique l'échevin.

L.M.

SPA

Un camion percute un balcon

Une console arrachée. © A.R.

Alors qu'il s'apprêtait à livrer rue Delhasse, un camionneur s'est fait une belle frayeur ce mardi matin à Spa. Quelques véhicules s'étaient stationnés a gauche de la chaussée, forçant le camion a se placer le plus possible à sa droite. Trop à droite vraisemblablement puisqu'il a heurté un balcon. Une des deux consoles qui soutenait la plate-forme étant arrachée, on a bien cru que la stabilité du balcon était menacée.

Les pompiers, situés à deux pas se sont rendus sur place illico presto afin d'évaluer la situation. « Ils ont fait tomber ce qui menaçait de s'écraser sur le sol et puis ont estimé que c'était suffisant, » relate un témoin. Même si le balcon ne risque pas de s'effondrer dans l'immédiat, nul doute que des travaux devront être effectués sur place. Un périmètre de sécurité a été mis en place.

A.R.